

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

#### Décision du 28 décembre 2023 portant sanction dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie

NOR : TRER2417312S

Par décision de la ministre de la transition énergétique en date du 28 décembre 2023, en application de l'article L. 222-2 du code de l'énergie, la ministre a prononcé à l'encontre de la société ENNEO, de numéro SIREN 804 592 707 dont le siège social est situé 86, rue Anatole-France, 92300 Levallois-Perret, l'annulation d'un volume de 3 657 400 kWh cumac de certificats d'économies d'énergie au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique.